

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR FIRST FINANCE INVESTMENT » en abrégé « IFFI »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON LOIN DE L'EGLISE LE REVEIL, Lot 606, Ilot 47

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17/11/2021 reçus par Me BEUGRE GUY-ROGER, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/11/ 2021, il a été constitué une SA aux SOCIETE « IVOIR FIRST FINANCE INVESTMENT » en abrégé « IFFI »

- L'investissement sous toutes formes dans toutes sociétés, commerces ou industries notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de création de Société, de fusion, d'association en participation ou autrement;**
- L'achat, la vente, le stockage, le conditionnement ou la fabrication directement, en son nom ou pour le compte de tiers, de tous équipements, produits, matières ou denrées;**
- La fourniture de services d'études et d'assistance administrative, financière ou technique de toute nature;**
- Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou à tous objets similaires ou connexe;**
- Toutes opérations de négociation de valeurs mobilières et assimilés, inscrites sur le marché de la Bourse Régionale; Toutes opérations d'intermédiation par commission, courtage, ou autrement dans les opérations de placement, de garantie, de prise ferme de tous titres inscrits sur le marché de la bourse Régionale; L'évaluation d'institutions de financement pour l'octroi de lignes de crédits; le conseil et l'analyse micro économique et sectorielle auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux; les études de faisabilité pour projets agro-industriels et du secteur tertiaire; la préparation de rapport d'achèvement et l'évaluation de projets de développement et le contrôle d'entreprise; le conseil en gestion d'entreprise,**

- Toutes activités liées à des opérations de microfinance, en général et particulièrement;

- L'offre de services financiers à des micros entrepreneurs ou des petites et moyennes entreprises pour lesquels l'accès aux services financiers permet un développement social et économique durable et la lutte contre la pauvreté;

- La réalisation de toutes opérations d'octroi de crédit, de collecte, des dépôts, d'engagement par signature et d'autres activités relevant de la réglementation en vigueur, sans que ces activités soient assimilables à celles d'une banque de dépôt,

- La prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises similaires, notamment par voie d'apport, souscription ou 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN NON LOIN DE L'EGLISE LE REVEIL, Lot 606, Ilot 47

M MOUGNIN PIERRE (ADMINISTRATEURS)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00063 du 25/07/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33518/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

